

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Annecy, le 22 avril 2021

LUTTE CONTRE LA COVID-19

DÉPLOIEMENT DES MÉDIATEURS DE LUTTE ANTI-COVID DANS LE CADRE D'UNE OPÉRATION DE DÉPISTAGE A CRUSEILLES LE JEUDI 6 MAI 2021

Alors que le territoire est actuellement fortement impacté par la circulation du virus, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes mandate une équipe de médiateurs de lutte anti-Covid le jeudi 6 mai à Annecy.

Les médiateurs interviendront en complémentarité des acteurs déjà mobilisés, pour renforcer les capacités de dépistages et les actions de prévention au plus près et ainsi freiner le plus rapidement possible la propagation du virus.

Ainsi dans le contexte sanitaire local et dans le cadre de la stratégie nationale « Tester- Alerter-Protéger », l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, en lien avec la Préfecture de département mobilise les [médiateurs de lutte anti-Covid](#).

Ils interviendront pour effectuer des **dépistages, sensibiliser les habitants en délivrant les messages de prévention** (*que faire si on est positif au Covid ? Que faire si on est contact à risque ? combien de temps dure l'isolement, comment être accompagné ?*) **et pour identifier des personnes contacts**, en questionnant les personnes dont le test serait positif.

L'objectif est de casser le plus précocement possible les chaînes de transmission du virus.

Le jeudi 6 mai à Cruseilles de 10h15 à 13h00

> Au marché hebdomadaire, Place de la Mairie,

L'équipe de médiateurs de la Croix Rouge mobilisée dans cette mission, ont été formées spécifiquement.

Le dépistage se fait sur la base du volontariat, il est pris en charge à 100% par l'Assurance maladie.

Il s'agit de tests réalisés par prélèvements naso-pharyngés.

Les personnes doivent apporter leur carte vitale.

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes (et les partenaires : communes, etc.) invite le plus grand nombre d'habitants du secteur à venir réaliser un dépistage.

Contacts presse

ARS Auvergne-Rhône-Alpes : 04 27 86 55 55 - ars-ara-presse@ars.sante.fr